

LE PANORAMIQUE (ancien Centre civique)


ARCHITECTES

Marcel Guesnot
Pierre Guesnot

COMMANDITAIRE

Ville de Tarascon

DATE

1962-1964



Plan de localisation (FB, document source : matrice cadastrale 2008, service des Impôts)



Vue générale (cl. EMJ, 2008)

LOCALISATION

Adresse	Référence cadastrale (matrice cadastrale 2008, service des Impôts)	Coordonnées géographiques	
boulevard du roi René	K 2057, K 2087	Latitude	N 43°48'18
13150 Tarascon		Longitude	E 4°39'19

DATATION

ANALYSE TYPOLOGIQUE

Date de construction 1962 – 1964	N° PC Non déterminé	Typologie Equipement socio-culturel
Datation détaillée -1950 : décision de construire un Centre civique ; -février 1959 : projet confié à Marcel Guesnot ; -juillet 1959 : inauguration du nouveau pont de Beaucaire ; -octobre 1960 : approbation du projet définitif ; -février 1962 : délivrance du permis de construire ; adjudication du lot n°1 ; ouverture du chantier ; -novembre 1962 : pose de la toiture ; début des travaux de second oeuvre ; -septembre 1963 : décoration confiée à Michel Placidi ; -octobre 1964 : inauguration du Panoramique.		Programme Architecture publique
		Intervention Opération de reconstruction

ACTEURS

Architecte(s) VAGO Pierre <i>Architecte en chef de la reconstruction</i> PIERRE Léon <i>Architecte chef de groupe</i> GUESNOT Marcel <i>Architecte d'opération</i> GUESNOT Pierre <i>Architecte</i>	Autre(s) acteur(s) PLACIDI Michel <i>Décorateur</i> Société nouvelle du bâtiment <i>Maçonnerie</i> Entreprise Gontard Jean <i>Carrelage, revêtement</i> Entreprise Reynaud <i>Menuiserie</i> Entreprise Icard <i>Menuiserie métallique</i> Entreprise Roman et fils <i>Chauffage, plomberie</i> Entreprise Warner <i>Isolation acoustique</i> Entreprise Villemin Paul <i>Electricité</i> Entreprise Journe François <i>Peinture</i> Entreprise Cenac Paul <i>Vitrierie, miroiterie</i>
Commanditaire(s) VILLE DE TARASCON	

ANALYSE URBAINE

PROGRAMME ARCHITECTURAL

Paysage d'origine Fleuve et centre ancien	La construction d'un Centre civique est prévue dès 1945 par Pierre Vago dans le plan d'Aménagement et de Reconstruction de Tarascon. L'architecte-urbaniste réserve un emplacement de choix (il doit faire face au nouveau pont routier reliant Tarascon à Beaucaire) à cet équipement municipal destiné à accueillir diverses manifestations de la vie de la cité. Il faut toutefois attendre près de vingt ans pour que le Centre civique voie le jour : en 1959, la municipalité confie le projet à l'architecte Marcel Guesnot ; les études durent vingt mois (février 1959-octobre 1960) ; le projet est arrêté en octobre 1960. L'architecte imagine un ensemble architectural de plan hexagonal (hexagone irrégulier) s'élevant sur trois étages et couvert par une toiture de tuiles rondes. L'édifice est empreint d'une certaine monumentalité, perceptible notamment au niveau de la façade principale. La construction de l'édifice débute en 1962. En 1963, à la demande du maire, Honoré Valette, Marcel Guesnot est dessaisi de sa décoration au profit de Michel Placidi. Le Centre civique sera inauguré en octobre 1964.
Accessibilité Multiple	
Caractéristiques fonctionnelles Voirie primaire	
Caractéristiques formelles Place	
Découpage foncier Non	
Particularité Parcelle d'angle et traversante, forme régulière	
Morphologie urbaine Façade à l'alignement	
Espace non bâti Absence	
Composition urbaine Non concerné	

LE PANORAMIQUE (ancien Centre civique)



Carte postale : Vue générale prise par avion avant les bombardements de 1944 (Combiér, Mâcon), collection personnelle.



Carte postale : Vue générale prise par avion vers 1950 (Gréff, Paris), collection personnelle.



Carte postale : Vue de la ville prise du château du roi René vers 1965 (SEPT, Nice), collection personnelle.

CONTEXTE

Le Panoramique est le nom qui a été attribué, dès son inauguration en octobre 1964, au Centre civique édifié entre 1962 et 1964 selon les plans de l'architecte Marcel Guesnot (1896-1974). Le projet de construire un Centre civique à Tarascon, en haut de l'avenue de la République, remonte à l'après seconde guerre mondiale. Il faut attendre près de vingt ans pour que l'édifice soit réalisé.

Une « tête de pont » dans la ville

Dans le Plan de Reconstruction et d'Aménagement de Pierre Vago élaboré à partir de 1945 et définitivement approuvé en 1948, le Centre civique doit faire face au nouveau pont routier franchissant le Rhône, infrastructure indispensable au bon fonctionnement de la cité qui, endommagé lors des bombardements, sera reconstruit légèrement en aval de son emplacement initial. Il est inauguré le 18 juillet 1959. Il est d'ailleurs impossible de considérer le Centre civique sans tenir compte de l'aménagement de cette zone de liaison entre ce nouvel ouvrage d'art et le tissu urbain, cet aménagement ayant été réalisé avant même que les plans du Centre civique ne soient élaborés.



Le Panoramique (septembre 1969), AP Pierre Guesnot.

Dans le Rapport d'enquête et justification (15 mai 1945) qui accompagne le Plan de Reconstruction et d'Aménagement de Tarascon, Pierre Vago explique d'ailleurs que les rampes d'accès au pont seront utilisées comme des éléments importants de la composition architecturale et urbaine qu'il planifie pour la reconstruction de Tarascon. Pierre Vago propose deux solutions. La première prévoit une circulation en bordure du Rhône. Cela présente l'inconvénient d'offrir un point de conflit au niveau de l'arrivée du pont, entre les voitures ayant emprunté celui-ci et

celles circulant sur la berge. La seconde prévoit aussi une circulation selon un axe nord-sud, parallèle au fleuve, mais par un passage inférieur. Ces deux options sont discutées, en présence de Pierre Vago, lors de la réunion du Comité technique des projets de Reconstruction et d'Aménagement du 23 novembre 1945. La seconde sera retenue, offrant l'avantage de dégager un parvis plus vaste devant le futur Panoramique qui se voit ainsi renforcé dans sa vocation d'édifice symbolisant l'entrée dans la ville. Pierre Vago tient à ce que l'édifice, qu'il va même jusqu'à qualifier de « tête de pont », forme une composition architecturale harmonieuse avec les immeubles du cours et des quais.



Carte postale : Vue aérienne vers 1960 (cl. Monuments historiques, Paris), collection personnelle.

Dans son état initial, le plan de Reconstruction et d'Aménagement de Pierre Vago prévoyait déjà que le Centre civique soit intégré à un îlot d'immeubles d'habitation. Ce dernier devait former un V dont la pointe était tronquée. Il faisait face au nouveau pont routier et se déployait le long de l'avenue de la République et le long de la place de la Concorde (cette portion ne sera finalement pas réalisée). Le Centre civique, dont Pierre Vago prévoyait que la façade principale soit animée par un avant-corps légèrement saillant (idée qui ne sera pas reprise par Marcel Guesnot, le portique étant finalement intégré à la façade), occupait la pointe tronquée de ce V. A défaut d'en avoir dressé les plans, Pierre Vago a influé de manière décisive sur la physionomie du futur Centre civique car il a déterminé son emplacement (et par extension les grandes lignes de son plan) et a dessiné ses abords.

Il est important d'évoquer cet environnement urbain qui, bien qu'aujourd'hui disparu, a conditionné le projet de Marcel Guesnot. Pierre Vago avait en effet imaginé un heureux dispositif qui conciliait circulation automobile, cheminements piétons, panoramas sur le fleuve et structuration urbaine. Le pont de Beaucaire s'arrimait au rivage au-dessus du niveau du sol. Les deux voies de circulation se séparaient alors en deux faisceaux à double sens et à faible déclivité, formant une patte d'oie : le premier partait vers le château du roi René pour rejoindre le chemin départemental de Vallabrègues ; le second surplombait l'avenue de la République avant de rejoindre le cours Aristide Briand dont il formait le prolongement. La partie piétonne du cours était alors en parfait alignement avec l'avenue de la République qui n'était alors qu'une voie de desserte. Côté fleuve, sous le pont, était aménagé un vaste parvis semi-circulaire accessible par les voies sur berges. Cet espace piétonnier constituait un agréable lieu de promenade et offrait de belles vues sur le Rhône et sur la ville de Beaucaire. Il était agrémenté de bancs. Lui succédait un espace transitoire, dédié à la circulation automobile, constitué par la patte d'oie supérieure et la voie de circulation sur berge située en dessous. Côté ville, les rampes du pont délimitaient une placette pentagonale sur laquelle s'ouvrait, au-delà de la voie de desserte automobile, le Centre civique. Elle était dotée de toilettes publiques. Le long des rampes du pont, cette place était prolongée par de larges trottoirs bordés de places de stationnement en épi. L'ensemble, avec son profil en V tronqué, constituait donc le « négatif » de l'édifice que dessinera Marcel Guesnot.



Carte postale : Vue aérienne vers 1960 (Cellard, Bron), collection personnelle.

Un équipement municipal polyvalent

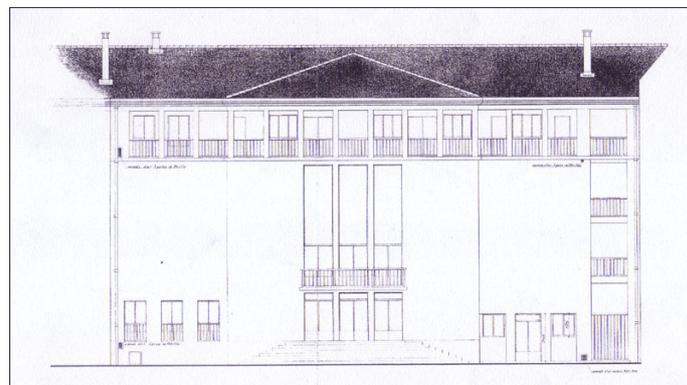
Dès 1945, le Centre civique est envisagé comme un équipement municipal dans lequel pourront avoir lieu diverses manifestations de la vie de la cité : conférences, bals, manifestations caritatives, réunions des différentes sociétés de la ville, etc. L'immeuble doit être financé à l'aide du transfert de crédits afférents aux dommages de guerre subis par la ville pour l'Hôtel des Postes, le presbytère de la place de la Concorde, la place de la Concorde elle-même et des immeubles situés rue de la Liberté et boulevard Gustave Desplaces. Ces crédits sont évalués à 27 114 891 francs (valeur 1950) en janvier 1950 lorsque le Conseil municipal de Tarascon adopte le principe de cette réalisation. Insuffisants, ils devront être complétés par trois

emprunts de 560 000 francs (valeur 1960), 150 000 francs (valeur 1963) et 250 000 francs (valeur 1964) contractés successivement en août 1960, mars 1963 et octobre 1964 auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance des Bouches-du-Rhône, pour financer respectivement les travaux de construction, de décoration et d'achèvement du Panoramique.

Une lente gestation

Considérant que cet immeuble doit répondre à des préoccupations esthétiques certaines, le Conseil municipal décide en janvier 1950 de confier le soin d'élaborer et de dresser le projet à Pierre Vago, « *architecte-urbaniste qualifié* » pour cette tâche et de faire participer à l'œuvre commune, en tant qu'architectes d'opération, les « *deux architectes de la ville* », Marcel Guesnot et René Maron.

L'Assemblée municipale statue également sur les grandes lignes du programme : l'édifice devra comporter des bains-douches (sous-sol), un hall de réception, un vestiaire, des salles de réunions et un appartement destiné au concierge (rez-de-chaussée), de grandes salles de réunions avec estrade et cabine de projection cinématographique (1er étage), des bureaux et salles de réunions supplémentaires (2ème étage). L'année suivante, en 1951, la municipalité étudie l'opportunité de faire évoluer ce programme en y incluant, afin de bénéficier d'autres subventions d'Etat, un dispensaire d'hygiène sociale et les locaux de la police nationale. Elle décide de l'inscrire dans les programmes des priorités de 1951 mais, malgré cela, il n'est plus question du Centre civique pendant huit ans.



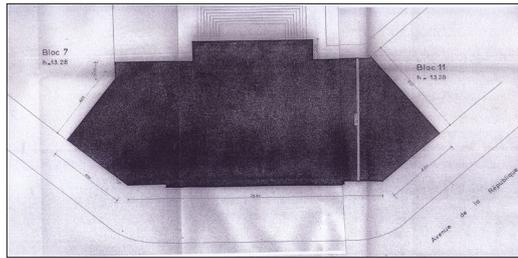
Façade postérieure (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



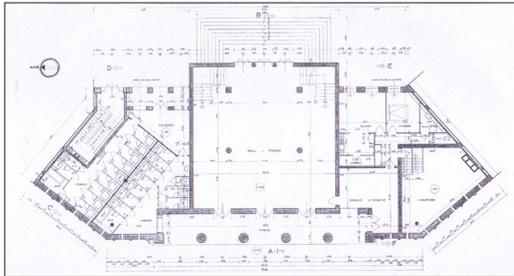
Le Panoramique en construction, vue de la façade postérieure (s.d. circa 1962-1964), AP Pierre Guesnot.

En février 1959, la municipalité remet à l'ordre du jour la construction du Centre civique en chargeant Marcel Guesnot d'établir, seul, le projet de construction. Il y travaille pendant vingt mois (février 1959-octobre 1960).

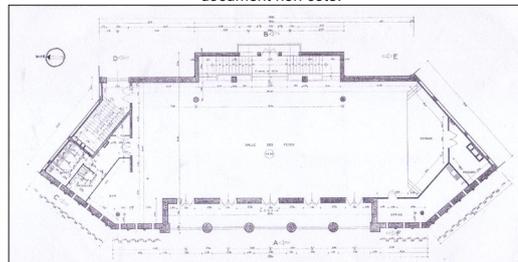
Le projet approuvé, l'étude du sol et de la superstructure du bâtiment est confiée à l'administration des Ponts-et-Chaussées en mars 1961. En février 1962, le permis de construire du Centre civique de Tarascon est approuvé par le ministre de la Construction. L'adjudication du lot n°1 (maçonnerie-charpente-toiture) a lieu le 12 février 1962. C'est une entreprise nîmoise, la Société méridionale du bâtiment, qui remporte le marché. En novembre 1962, l'entreprise procède à la pose de la toiture. Les travaux de second œuvre débutent alors. Ils se poursuivent jusqu'en septembre 1963, date à laquelle commencent les travaux de décoration. Le Centre civique est inauguré un an plus tard, en octobre 1964.



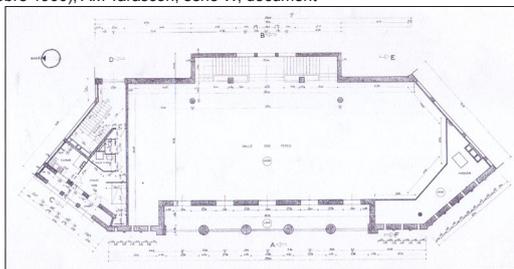
Plan de masse (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



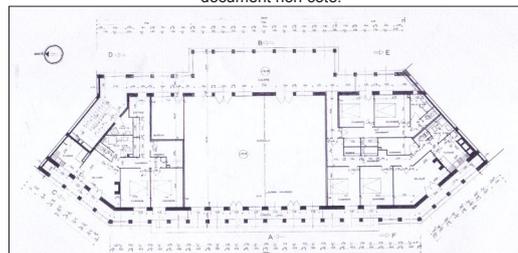
Plan du rez-de-chaussée (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



Plan du 1er étage (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



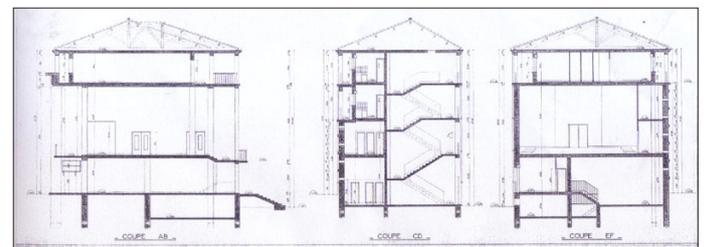
Plan du 2ème étage (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



Plan du 3ème étage (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.

Une consécration pour Marcel Guesnot

Marcel Guesnot est installé à Tarascon depuis 1936. Ce parisien est un architecte autodidacte dans le sens où il n'a fréquenté aucune école mais s'est formé par apprentissage en travaillant dans diverses agences de la capitale entre 1919 et 1925. En 1925, il ouvre une agence à Paris, en association avec deux architectes DPLG, Maroni et Tord. Ayant l'opportunité de travailler sur la côte d'Azur, les trois hommes ouvrent une seconde agence au Rayol. Fin 1926, Marcel Guesnot quitte Paris avec sa famille pour diriger l'agence de la petite station varoise. Son association avec Tord et Maroni cesse en 1928. Il continue d'exercer seul jusqu'en 1935 construisant la chapelle (1931), l'école (1934) et de nombreuses villas au Rayol et dans les villages environnants. Réduit à l'inactivité par la crise économique, Marcel Guesnot s'installe à Marseille en 1935 avant de gagner Tarascon l'année suivante, sur les conseils du sous-préfet qui lui indique que la ville est dépourvue d'architecte. Dès son arrivée à Tarascon en 1936, Marcel Guesnot devient architecte municipal et se constitue rapidement une clientèle privée. Actif jusqu'en 1972 (en collaboration avec son fils Pierre Guesnot à partir de 1945), Marcel Guesnot marque la ville de ses réalisations, à commencer par les programmes de reconstruction. La construction du Centre civique constitue une consécration pour Marcel Guesnot qui, au travers de cette commande, se voit confirmé dans son rôle d'architecte attiré de la ville. Elle va lui permettre de mettre en œuvre deux principes qui, depuis longtemps déjà, guident sa démarche d'architecte : recherche de lignes contemporaines et d'intégration au site.



Coupes transversales (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.



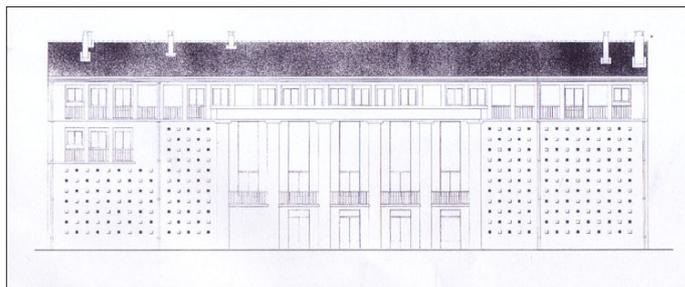
Le Panoramique, Vues générales et détail (cl. EMJ, 2009).

DESCRIPTION

Une architecture moderne, contrariée par une décoration de style

L'architecte imagine un ensemble architectural de plan hexagonal (hexagone irrégulier) s'élevant sur trois étages et couvert par une toiture de tuiles rondes : au sous-sol, se trouvent la chaufferie et le local à combustible ; au rez-de-chaussée, Marcel Guesnot dispose, au centre, le hall du public, dans la partie sud, le logement du concierge et le syndicat d'initiative et, dans la partie nord, l'établissement de douches municipales auxquelles on accède par la façade postérieure ; au premier étage se trouvent la salle des fêtes et ses annexes ; la salle des fêtes s'élevant sur deux niveaux, le deuxième étage est un étage partiel occupé par un logement occupant l'aile nord ; au troisième et dernier étage se trouvent une salle de réunions pour sociétés et des logements de fonction.

Marcel Guesnot prévoit un budget de 85 millions de francs (valeur 1959) pour la réalisation de l'ensemble. Cette somme devant être financée, en partie, par la créance non encore utilisée des dommages de guerre s'élevant approximativement à 33 millions (valeur 1959) et par un emprunt.



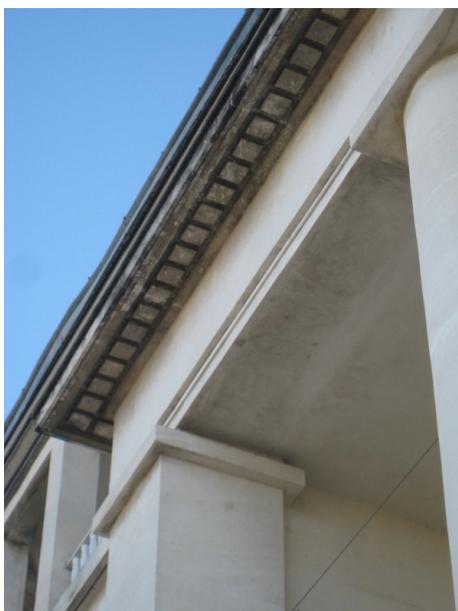
Façade principale (16 octobre 1960), AM Tarascon, série W, document non coté.

La portée symbolique du Centre civique, de par sa vocation et son emplacement de choix, pousse Marcel Guesnot à imaginer un édifice empreint d'une certaine monumentalité, perceptible notamment au niveau de la façade principale. Traitée en pierre de taille, elle s'organise autour d'une colonnade d'ordre colossal s'élevant du rez-de-chaussée jusqu'à l'attique. Elle est composée de quatre colonnes à tambours complétées par deux piliers carrés en antes, disposés de part et d'autre de l'avant-corps. Au premier étage, l'emplacement de la salle des fêtes est indiqué par une loggia avec garde-corps en bois qui prolonge l'espace intérieur et constitue une sorte de tribune d'honneur donnant sur le parvis. Au-dessus, protégé par une corniche à denticules, le nom de l'édifice est inscrit en lettres métalliques.

Détail de la façade principale (cl. EMJ, 2009).



Détail de la façade principale (cl. EMJ, 2009).



De part et d'autre de la colonnade, la façade est traitée en un semis de trous carrés et de pierres en saillie, dispositif qui engendre des effets d'ombre et de lumière très intéressants. La structure des murs porteurs associe donc des blocs en pierre taillée. De section carrée, ils sont disposés transversalement au plan de la façade.

Selon Pierre Guesnot qui, lors de la conception du Centre civique travaillait déjà aux côtés de son père, ce procédé aurait été suggéré à Marcel Guesnot par Guillaume Gillet (1912-1987) qui fut un temps architecte-conseil dans les Bouches-du-Rhône. Il apparaît comme une référence directe à l'architecture de Fernand Pouillon (1912-1986) qui utilise un procédé semblable au hameau des Sablettes (La Seyne-sur-mer, 1950-1953), à la bibliothèque de la faculté Saint-Charles (Marseille, 1950-1958), aux Deux cents logements (Aix-en-Provence, 1951-1953), à la cité Diar-el-Mahçoul (Alger, 1954), à la cité universitaire des Gazelles (1955-1959) ou encore à la cité Climat de France (Alger, 1955).

Au Panoramique, ce motif rythmique de pierres en relief et en creux donne de la profondeur et de la densité à la façade.



Détail de la façade principale (cl. EMJ, 2009).



Au niveau du troisième étage, une loggia court sur toute la longueur de la façade, formant attique. Scandée par des piliers de section carrée, elle introduit un rythme plus dense qui matérialise le couronnement de l'édifice.



Détail de la façade postérieure (cl. EMJ, 2009).

La façade postérieure est également traitée avec soin, notamment au niveau de l'entrée : pierre de taille, perron extérieur, balcon en porte-à-faux au premier étage, trois travées de grandes baies verticales éclairant les niveaux supérieurs (escaliers et salle des fêtes), loggia continue, se décrochant avec l'avant-corps, au dernier étage.



Façade postérieure (cl. EMJ, 2009).

En septembre 1963, sous l'impulsion du maire, Honoré Valette, la municipalité décide alors de s'adjoindre les services de Michel Placidi, décorateur toulousain, officiellement pour « décorer et meubler » le Centre civique mais, en réalité, pour « rattraper » une architecture qu'Honoré Valette, pourtant en poste depuis 1945 donc lors de la nomination de Marcel Guesnot et de l'approbation du projet, juge ratée.

Marcel Guesnot, on le comprend aux termes employés par le Maire dans un échange épistolaire du 17 mai 1963, ne vit pas très bien le fait d'être ainsi dessaisi d'une partie de ses attributions. Il faut dire que le jugement du maire sur le Centre civique est sans appel : « *Je ne crois pas que vous soyez fondé à soutenir que vous êtes laissé dans l'ignorance absolue de ce qui s'élabore pour la décoration du Centre civique. Sur ma demande, monsieur Placidi vous a rendu visite (...). J'ajoute qu'il avait toujours été prévu que l'ameublement et la décoration seraient*

confiés à un spécialiste, au même titre que l'insonorisation par exemple. Cela a paru d'autant plus nécessaire à la Commission des Travaux publics qu'il saute aux yeux, en l'état de l'avancement des travaux, que le rapport de proportion et des volumes n'est une réussite ni dans le hall d'entrée, ni dans les deux ailes contigües du troisième étage. Je suis d'ailleurs convaincu que cela ne vous a pas échappé et je vous prie de considérer que tout doit être fait, avec votre concours d'ailleurs, pour remédier à une regrettable impression d'écrasement que l'on éprouve dans le hall du rez-de-chaussée et encore plus dans les salles du troisième étage ». Jugement sévère et sans appel de la part du maire de Tarascon, sur un édifice municipal que l'architecte avait rêvé sobre et monumental.



Hall du public (actuel Office du tourisme) du rez-de-chaussée (cl. EMJ, 2009).

La dichotomie toujours observable au Panoramique repose sur cette insatisfaction du maître d'ouvrage à la réception de l'édifice et sur les stratégies mises en œuvre pour y remédier.

Michel Placidi, certainement recommandé à Honoré Valette par quelques relations, élabore en effet un projet de décoration intérieure dans un esprit rustique, puisant son inspiration dans la période moderne. Son projet s'élevait initialement à près de 86 000 francs (valeur 1963), puis à près de 143 000 francs (valeur 1964) avant d'atteindre la somme totale de 174 885 francs (valeur 1964).

Le décorateur prévoit de changer la physionomie des lieux au moyen de deux styles : style Louis XV avec murs tapissés de tissu, tapis persan, bureau et fauteuils laqués, commode, bibliothèque garnie de livres XVIIIe pour le syndicat d'initiative ; style Louis XIII pour le hall du public (rebaptisé pour l'occasion hall-fumoir), la salle des fêtes, la salle de conférences et le bar. Michel Placidi traite le hall du public comme un salon de réception bourgeois en intégrant une cheminée monumentale en bois, des glaces dorées, des rideaux avec bandeau en velours bleu avec guipure noire, une table orthogonale recouverte d'un tapis assorti aux rideaux, un meuble Renaissance à deux corps, des fauteuils et des tabourets Louis XIII. La salle des fêtes adopte les mêmes lignes : mobilier Louis XIII (banquettes, tables, chaises) et lambris en bois sur la partie inférieure des murs. A l'origine, deux grands tableaux parachevaient la décoration. Les luminaires (appliques et lustres) choisis par Michel Placidi étaient en accord avec l'ensemble.



Cheminée de style Louis XIII du hall du public (actuel Office du tourisme) du rez-de-chaussée (cl. EMJ, 2009).



Ce changement radical de parti-pris esthétique entraîne des dépenses supplémentaires et oblige à modifier certains marchés. Ainsi, pour l'escalier d'accès à la salle des fêtes, Marcel Guesnot avait prévu une rampe main courante en métal et verre durlux, prévue au lot serrurerie-miroiterie. En optant pour le style Louis XIII proposé par Michel Placidi, l'Assemblée municipale rend inévitable la suppression de cette rampe moderne et son remplacement par un garde-corps à balustres en acajou massif imitant celui, en pierre, de l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville. Elle fait l'objet d'un marché de menuiserie signé en octobre 1964, juste avant l'inauguration officielle de l'édifice.

Cinquante ans après la livraison du Panoramique, le constat reste le même : l'intervention de Michel Placidi vient contrarier l'architecture de Marcel Guesnot, aboutissant ainsi à un curieux équilibre entre des lignes architecturales relativement modernes et une décoration intérieure qui, quoique très partiellement conservée, semble d'un autre âge.

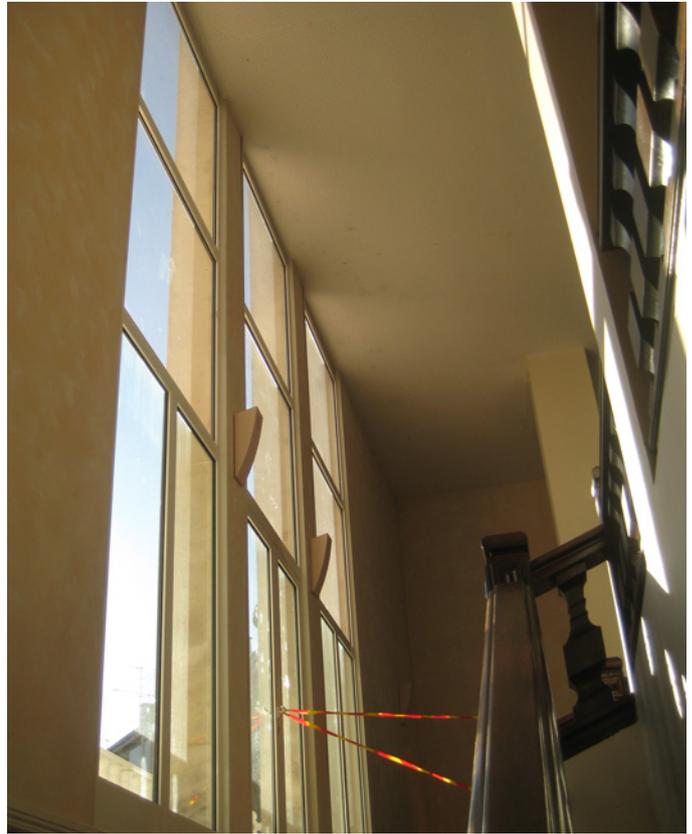


Détail du garde-corps en acajou de l'escalier d'accès à la salle des fêtes (cl. EMJ, 2009).

Au final, la construction du Panoramique aura coûté 830 103 francs (valeur 1965) à la ville de Tarascon, dont près de 40% (340 289 francs valeur 1965) auront été financés par les indemnités de dommages de guerre.

La construction d'un nouveau pont et le réaménagement des rampes d'accès dans les années 1990 ont malmené le Panoramique dans sa dimension symbolique de *tête de pont* qu'avaient imaginée Pierre Vago et Marcel Guesnot lors de la Reconstruction de la partie de la ville tournée vers le fleuve.

L'édifice conserve toutefois sa vocation initiale, accueillant diverses manifestations liées à la vie de la cité. Il a récemment retrouvé sa vocation d'emblème de la ville puisque l'office du tourisme de Tarascon, qui avait longtemps déserté les lieux, a réintégré l'édifice en 2009.



Escalier d'accès à la salle des fêtes (cl. EMJ, 2009).

SOURCES

Archives

- AP Pierre Guesnot.
- AM TARASCON, Série W, Dossier Panoramique document non coté.
- AM TARASCON, Série W, Plan de Reconstruction et d'Aménagement de Tarascon, Dossier non coté.
- AM TARASCON, Série W, Dossier Reconstruction, Dossier non coté.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 42 : Tarascon. Projet d'aménagement des Communes.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 277 : Tarascon. Biens sinistrés de la commune.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 278 : Tarascon. Dossier de mise à l'enquête du projet.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 279 : Tarascon. Attributions de terrains.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 280 : Tarascon. Dossier de clôture du projet.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 632 : Tarascon. Association syndicale de Remembrement.
- AD 13, Série Urbanisme, 12 O 2323 : Tarascon. Projet d'aménagement.
- AN CAC 19771065 art 252, Dossier de demande d'agrément de Pierre Vago auprès du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Bibliographie

- VAGO Pierre, *Une Vie intense*, Bruxelles, Mardaga, 2000.

MARCEL GUESNOT (1896-1974)

Marce Guesnot (1896-1974) est un architecte non diplômé, actif de 1925 à 1972 en France, principalement à Paris, dans le Var (Le Rayol) et dans les Bouches-du-Rhône (Tarascon, Maussane, Maillane, Saint-Rémy-de-Provence).

Marcel Guesnot est né à Paris le 14 avril 1894 dans un milieu aisé. N'embrassant pas la carrière paternelle de directeur d'usine, il se lance en architecture en autodidacte. Ne fréquentant aucune école, il se forme par la voie de l'apprentissage en travaillant dans diverses agences de la capitale entre 1919 et 1925.

En 1925, il ouvre une agence à Paris, en association avec deux architectes DPLG, Maroni et Tord. Ayant l'opportunité de travailler sur la côte d'Azur (ils rénovent par exemple l'hôtel Californie Palace à Cannes), les trois hommes ouvrent une seconde agence au Rayol (Var) que Marcel Guesnot dirige, sur place, à partir de la fin de l'année 1926. Si son association avec Tord et Maroni cesse rapidement (1928), il continue d'y exercer seul jusqu'en 1935, contribuant au développement de la petite station varoise en construisant la chapelle (1931), l'école (1934) et de nombreuses villas.

Réduit à l'inactivité par la crise économique, Marcel Guesnot s'installe à Marseille en 1935 avant de gagner Tarascon l'année suivante, sur les conseils du sous-préfet qui lui indique que la ville est dépourvue d'architecte.

Dès son arrivée à Tarascon en 1936, Marcel Guesnot devient architecte municipal et se constitue rapidement une clientèle privée. Actif jusqu'en 1972 (en collaboration avec son fils Pierre Guesnot, lui aussi autodidacte en architecture, à partir de 1946), Marcel Guesnot marque la ville de ses réalisations, à commencer par les opérations de reconstruction qu'il effectue, en tant qu'architecte d'opération, sous la direction de Pierre Vago (1910-2002).

Au cours des années 1950 et 1960, il dote la ville de nouveaux équipements publics : poste de sapeurs-pompiers (1956) ; école maternelle Marie Curie (1956) ; Centre civique (1962-1964) ; parc des sports (1962-1968) ; garage municipal (1966). Sous la direction de Pierre Laborde (1908-1994), il conduit le chantier de construction du nouvel hôpital (1962-1964) de Tarascon. Marcel Guesnot y construit également des villas et des immeubles d'habitation : immeuble HLM des Ferrages (1963) ; résidence Desanat (1963) ; résidence Les Iris (1964).

Il mène le même type de commandes dans les communes voisines : Maussane, Maillane, Beaucaire ou encore Saint-Rémy-de-Provence où il réalise le collège agricole féminin (1954), l'école maternelle (1957), le poste de sapeurs-pompiers (1963), l'Hôtel des Postes (1969).

En 1972, Marcel Guesnot cesse son activité. Son fils, non diplômé et non inscrit à l'Ordre des architectes, ne pouvant reprendre son agence, il la cède à Jean-Baptiste Hudavert.

SOURCES

Sources orales

-Entretiens avec Pierre Guesnot (2009-2010).

Archives

- AN CAC 19771065 art 119, Dossier de demande d'agrément de Marcel Guesnot auprès du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.
- AM TARASCON, Série W, Fonds non inventorié, Dossiers relatifs aux réalisations de Marcel Guesnot à Tarascon.
- AP Pierre Guesnot.

PIERRE GUESNOT (né en 1921)

Pierre Guesnot (né en 1921) est un architecte autodidacte, non diplômé, actif de 1946 à 1972 à Tarascon (Bouches-du-Rhône) et dans les communes avoisinantes.

Pierre Guesnot est le fils aîné de l'architecte Marcel Guesnot (1896-1974) qui le destinait à devenir ingénieur des Arts et Métiers. Sa santé fragile l'en empêche. Plutôt attiré par la peinture, il deviendra un architecte de circonstance en travaillant avec son père à partir de 1946, suite à sa démobilisation. D'abord en apprentissage, il ne tarde pas à occuper le rôle de chef d'agence. Bien que n'apparaissant jamais sur les papiers officiels car n'étant pas inscrit à l'Ordre des architectes du fait de son absence de formation, Pierre Guesnot prend ainsi une part active à la production de l'agence paternelle entre 1946 et 1972.

La reconstruction de Tarascon constitue son premier terrain d'apprentissage du métier. Par la suite, sous la houlette de son père, il contribue au développement de la ville en la dotant de nouveaux équipements publics (poste de sapeurs-pompiers, 1956 ; école maternelle Marie Curie, 1956 ; centre civique, 1962-1964 ; parc des sports, 1962-1968 ; hôpital, 1962-1964, sous la direction de Pierre Laborde ; garage municipal, 1966) ainsi que des villas et des immeubles d'habitation (immeuble HLM des Ferrages, 1963 ; résidence Desanat, 1963 ; résidence Les Iris, 1964).

Marcel et Pierre Guesnot mènent le même type de commandes dans les communes voisines : Maussane, Maillane, Beaucaire ou encore Saint-Rémy-de-Provence où ils réalisent le collège agricole féminin (1954), l'école maternelle (1957), le poste de sapeurs-pompiers (1963), l'Hôtel des Postes (1969).

En 1972, lorsque Jean-Baptiste Hudavert reprend l'agence de son père, Pierre Guesnot quitte Tarascon pour Paris où il travaille dans pour Gilbert Bernard, architecte spécialisé dans la construction de cliniques privées.

Pierre Guesnot cesse toute activité professionnelle en 1982.

SOURCES

Sources orales

-Entretiens avec Pierre Guesnot (2009-2010).

Archives

- AN CAC 19771065 art 119, Dossier de demande d'agrément de Marcel Guesnot auprès du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.
- AM TARASCON, Série W, Fonds non inventorié, Divers dossiers relatifs aux réalisations de Marcel Guesnot à Tarascon.
- AP Pierre Guesnot.



Vue aérienne (CRIGE PACA, IGN, 2003).



Le Panoramique, Vues générales et détail (cl. EMJ, 2009).

LISTE DES DOSSIERS

- Dossier 1 : Lycée Daudet
- Dossier 2 : Reconstruction du centre-ville
- Dossier 3 : Ecole Jules Ferry
- Dossier 4 : Hôtel des Postes
- Dossier 5 : Groupe HLM Château Gaillard et Cité Pierre Curie
- Dossier 6 : Panoramique
- Dossier 7 : Résidence Souspiron
- Dossier 8 : Hôpital
- Dossier 9 : Groupe scolaire Souspiron
- Dossier 10 : Résidence Mireio
- Dossier 11 : Opération Célibataires - Margarido

